

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 20 janvier 2022

DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	14
PRESENTS	12
VOTANTS	12

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2022

OBJET

Délibération N°2022-03

Décision

Modificative

Budget

Principal

2021

L'an deux mil vingt deux, le vingt janvier à dix neuf heures, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Beaufai, sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

Titulaires : Mesdames et Messieurs ADOLF, BERNARD, BOUILLAULT, COLLET, GANDAIS, GOUEDARD, GOUSSIN, HEBERT, JUSZEZAK, MATHIAS, NETZER, PINART.

Etaient absents excusés : Mmes BRIANCEAU, LEONARD.

Egalement présents : Mr ROUSSEAU, Mme MERCIER.

Madame Mathias a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur NETZER informe les membres du bureau syndical qu'il manque 10,67 € au chapitre 66 charges financières sur le budget principal 2021.

Il propose d'augmenter les crédits du chapitre 66 de 100 €, et de baisser le chapitre des dépenses imprévues de 100 €.

Décision Modificative proposée au budget principal 2021:

Section fonctionnement :

Chapitre 66, Charges Financières : + 100 €

Chapitre 022, Dépenses imprévues : - 100 €

Après délibération, les membres du bureau acceptent à l'unanimité la décision modificative proposée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président du SMIRTOM

Dominique NETZER

